

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03069 Numéro SIREN : 401 772 710 Nom ou dénomination : ITIREMIA
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 10310

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/10310

Déposant :

Nom/dénomination : ITIREMIA

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 401 772 710

N° gestion : 2010 B 03069



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10B3069

1

Désignation de l'entreprise : SASU ITIREMIA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 1 Boulevard HYPOLYTE MARQUES 94200 IVRY-SUR-SEINE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 0 1 7 7 2 7 1 0 0 0 4 2		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31122018 , N-1 31122017					
		Net 3 10B10 Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	297 406	6 578	15 740	
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AO				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	132 048	118 950	13 098	20 079
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	788 636	659 929	128 707	133 418
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	82 486		82 486	95 475
TOTAL (II) BJ		BK	1 307 157	1 076 285	230 871	264 714	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	7 093 976	48 943	7 045 032	7 513 514
		Autres créances (3) BZ	CA	3 488 693		3 488 693	2 599 406
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valcours mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	2 014 043		2 014 043	155 404	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	154 697		154 697	164 275	
	TOTAL (III) CJ	CK	12 751 409	48 943	12 702 466	10 432 601	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	14 058 567	1 125 229	12 933 337	10 697 315	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ITIREMIA				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 511 035)	DA	511 035	511 035	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	51 104	51 104	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	14 266	14 266	
	Report à nouveau	DH	401 802	128 238	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(369 911)	273 564	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	608 296	978 208
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 105 069	994 969	
	Provisions pour charges	DQ	1 377 138	1 235 409	
	TOTAL (III)	DR	2 482 207	2 230 378	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 998	243 984	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	367 622	594 042	
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 282 613	5 411 878	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 163 598	1 238 822	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	9 842 833	7 488 727	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 933 337	10 697 315	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 842 833	7 488 727	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	26 345			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ITIREMIA				Néant ☐ *					
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	25 284 798	FH		FI	25 284 798	25 005 951	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	25 284 798	FK		FL	25 284 798	25 005 951	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 888	26 830	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	214 900	146 326	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	1 529	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	25 504 595	25 180 637	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 474 870	3 677 831	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	914 115	931 612	
	Salaires et traitements*					FY	15 383 612	14 706 514	
	Charges sociales (10)					FZ	6 335 055	6 359 111	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	74 797	128 973
							GB		
							GC	37 011	11 932
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	436 745	113 500
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	8 469	16 394
	Autres charges (12)					GF	26 664 678	25 945 869	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(1 160 083)	(765 231)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GI				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GJ				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN				
	Différences positives de change				GO				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP				
Total des produits financiers (V)					GQ				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GR	5 303	2 171		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS				
	Différences négatives de change				GT				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU	5 303	2 171		
Total des charges financières (VI)					GV	(5 303)	(2 171)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	(1 165 387)	(767 403)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

Désignation de l'entreprise SASU ITIREMIA				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 644	34 386	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	80 548	134 884	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	85 192	169 270	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 979	47 668	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		1 017	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	110 532		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	123 511	48 685	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(38 319)	120 584	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(833 795)	(920 384)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	25 589 787	25 349 908	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	25 959 699	25 076 343	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(369 911)	273 564	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5 303	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
client						1 172	
saalrie						94	
penalite sur marche				5 575			
penalite fiscale				390			
PROVISIONS PERTE DE SITE				110 532		80 548	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Signature

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ITIREMIA										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	303 984	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	128 978	KT		KU	3 070	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	142 416	KW		KX		
		Matériel de transport*			KY	234 078	KZ		LA	33 812	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	361 267	LC		LD	17 061	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	866 741	LO		LP	53 943	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	82 486		
TOTAL IV				LQ		LR		LS	82 486		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 170 726	ØH		ØJ	136 430		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	303 984	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	132 048	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	142 416	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	267 891	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	378 328	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	920 685	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	82 486	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	82 486	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 307 157	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group



Handwritten signature

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ITIREMIA										Néant ☐ *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	288 244	PF	9 162	PG		PH	297 406			
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM			PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR			PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV			PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	108 899	QA	10 050	QB		QC	118 950			
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	106 154	QE	11 077	QF		QG	117 232				
	Matériel de transport	QH	209 100	QI	9 026	QJ		QK	218 126				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	289 089	QM	35 480	QN		QO	324 569				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
TOTAL III			QU	713 244	QV	65 635	QW		QX	778 879			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 001 488	ØP	74 797	ØQ		ØR	1 076 285			
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW+NY)				NZ
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU ITIREMIA</u>					Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	876 188	4B	325 000	4C	214 900	4D	986 288	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	112 228	4P		4R		4S	112 228	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 235 409	4Y	222 277	4Z	80 548	5A	1 377 138	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	6 553	5W		5X		5Y	6 553	
TOTAL II	5Z	2 230 378	TV	547 277	TW	295 448	TX	2 482 207		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	11 932	6U	37 011	6V		6W	48 943	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	11 932	TY	37 011	TZ		UA	48 943	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 242 310	UB	584 288	UC	295 448	UD	2 531 151	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	473 756	UF	214 900					
	– financières	UG		UH						
	– exceptionnelles	UJ	110 532	UK	80 548					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature or mark.

Désignation

N° 2056

1 / 1

31/12/2018

[illegible]

[Handwritten signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ITIREMIA				Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	82 486	UV		UW	82 486			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	51 282		51 282					
	Autres créances clients	UX	7 042 693		7 042 693					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	123 613		123 613					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	70 218		70 218					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	67 031		67 031				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	3 206 830		3 206 830				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	21 000		21 000					
	Charges constatées d'avance	VS	154 697		154 697					
	TOTAUX		VT	10 819 853	VU	10 737 366	VV	82 486		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	28 998		28 998				
		à plus d'1 an à l'origine	VH							
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	367 622		367 622				
	Personnel et comptes rattachés		8C	1 430 429		1 430 429				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 852 137		1 852 137				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 507 638		1 507 638				
		Obligations cautionnées	VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	492 408		492 408				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
	Groupe et associés (2)		VI	3 500 000		3 500 000				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	663 598		663 598				
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L								
TOTAUX		VY	9 842 833	VZ	9 842 833					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SASU ITIREMIA										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122018	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WF			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										RA			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WI			
Amendes et pénalités										WJ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7			
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL			
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7			
Moins-values nettes à long terme													
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*													
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *										SU			
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)										SX			
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)										M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WR	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Plus-values nettes à long terme													
Autres plus-values imposables au taux de 19 %										I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										2A			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY			
Majoration d'amortissement*										XD			
Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)										K9			
Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)										L6			
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)										ØV			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)										PP			
Entreprises nouvelles 44 sexies										L2			
Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)										K3			
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)										1F			
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)										L5			
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										PA			
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)										XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé										X9			
Dont déduction exceptionnelle pour investissement										ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficit antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO	



SASU ITIREMIA
401772710 IS1

31/12/2018

[illegible]

Cegid Group



ITIREMIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
ITIREMIA
1 boulevard Hippolyte Marques
94200 Ivry sur Seine

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITIREMIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 22 rue de l'Alma, 35 000 Rennes
Téléphone: +33 (0)2 99 23 17 17, Fax: +33 (0)2 99 23 17 19, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



2019.06.12
10:36:13 +02'00'

Jérôme Mouazan,



LE SERVICE
A UN NOM



ANNEXE COMPTABLE
SASU ITIREMIA
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

1. BILAN	3
1.1. BILAN ACTIF.....	3
1.2. BILAN PASSIF	4
2. COMPTE DE RESULTAT	5
3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE .	6
4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6
5. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
5.1. IMMOBILISATIONS	7
5.1.1. Immobilisations incorporelles	7
5.1.2. Immobilisations corporelles	8
5.1.3. Immobilisations financières.....	8
5.2. STOCKS	8
5.3. CREANCES CLIENTS.....	8
5.4. PROVISIONS POUR RISQUES	9
5.5. CICE	9
5.6. TRANSACTIONS ENTREPRISES LIEES	9
5.7. INTEGRATION FISCALE	
6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	10
6.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10
6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	10
6.1.2. Tableau des amortissements.....	11
6.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	11
6.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12
7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	13
7.1. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	13
7.2. ETAT DES PROVISIONS.....	13
7.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	14
8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
8.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16
8.2. RESULTAT FINANCIER.....	16
8.3. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	17
8.4. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	18

Répartition de l'impôt sur les bénéfices 18

8.4.2. Répartition de l'impôt sur les
bénéfices 18

9. INFORMATIONS DIVERSES..... 19

9.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET
INTERIMAIRE..... 19

9.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ... 19

9.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS..... 20

1. 20

9.3.1. Filiales (plus de 50%) 20

9.3.2. Participations (de 10 à 50%) 20

9.3.3. Autres titres..... 20

9.4. ENGAGEMENTS HORS BILANS..... 21

9.4.1. Engagements financiers donnés ... 21

9.4.2. Engagements financiers reçus 21

9.4.3. Engagements sur le personnel 21

8.4.1.



[Signature]

1.BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	303 985	297 406	6 578	15 741
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	132 049	118 950	13 099	20 079
Autres immobilisations corporelles	788 636	659 929	128 707	133 418
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	82 487		82 487	95 476
ACTIF IMMOBILISE	1 307 157	1 076 286	230 871	264 714
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 093 976	48 944	7 045 032	7 513 515
Autres créances	3 488 693		3 488 693	2 599 407
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 014 044		2 014 044	155 404
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	154 697		154 697	164 275
ACTIF CIRCULANT	12 751 410	48 944	12 702 466	10 432 601
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 058 567	1 125 229	12 933 338	10 697 315



1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 511 035)	511 035	511 035
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	51 104	51 104
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	14 266	14 266
Report à nouveau	401 803	128 238
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-369 912	273 565
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	608 297	978 208
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 105 070	994 970
Provisions pour charges	1 377 138	1 235 409
PROVISIONS	2 482 208	2 230 379
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 999	243 985
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 622	594 042
Dettes fiscales et sociales	5 282 614	5 411 878
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 163 599	1 238 822
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	9 842 833	7 488 728
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 933 338	10 697 315



2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	25 284 798		25 284 798	25 005 951
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	25 284 798		25 284 798	25 005 951
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 888	26 831
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			214 900	146 327
Autres produits			9	1 529
PRODUITS D'EXPLOITATION			25 504 595	25 180 638
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 474 871	3 677 832
Impôts, taxes et versements assimilés			914 116	931 612
Salaires et traitements			15 383 613	14 706 514
Charges sociales			6 335 056	6 359 111
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 797	128 974
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			37 012	11 932
Dotations aux provisions			436 745	113 500
Autres charges			8 469	16 394
CHARGES D'EXPLOITATION			26 664 679	25 945 869
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 160 083	-765 232
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 304	2 172
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 304	2 172
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-5 304	-2 172
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 165 387	-767 403
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			85 192	169 270
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 644	34 386
Reprises sur provisions et transferts de charges			80 548	134 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES			123 512	48 686
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			12 980	47 669
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 017
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			110 532	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-38 320	120 584
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-833 795	-920 384
TOTAL DES PRODUITS			25 589 787	25 349 908
TOTAL DES CHARGES			25 959 699	25 076 343
BENEFICE OU PERTE			-369 912	273 565



3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

En date du 26 octobre 2018, la société SNCF Participations, ancien associé unique d'Itiremia, a cédé avec effet à cette même date, l'intégralité du capital social et des droits de vote qu'elle détenait au sein de la société Itiremia, soit 34 069 des actions, au profit de Samsic IV.

Itiremia fait ainsi partie du Groupe Samsic depuis le 26 octobre 2018 et est rattachée au pôle Facility du Groupe

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.



5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016- 07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement entre 2 et 5 ans.



5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	N/A	N/A
Installations techniques, mat.outillage	10 A 50 % L	10 A 50 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 A 20 % L	10 A 20 % L
Matériel de transport	10 A 20 % L	10 A 20 % L
Matériel de bureau et informatique	20 A 33 % L	20 A 33 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%



5.4. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

5.5. CICE

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 6% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2018 contre 7% en 2017. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe a reconnu ce crédit d'impôt en réduction de l'impôt sur le bénéfice. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Dès sa liquidité, le CICE, par décision unanime des membres de l'animation conjointe, est affecté au désendettement financier du groupe.

5.6. Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.



6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	303 985				303 985
Total 1 Incorporelles	303 985	0	0	0	303 985
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	142 416				142 416
Installations techniques, matériels et outillages	128 979	3 070			132 049
Matériel de transport	234 079	33 812			267 891
Matériel de bureau et informatique, mobilier	361 268	17 061			378 329
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles (2)	866 742	53 943	0	0	920 685
Immobilisations corporelles en cours					
Acomptes					
TOTAL	1 170 727	53 943	0	0	1 224 670

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.



6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	288 244	9 162		297 406
Total 1	288 244	9 162	0	297 406
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	106 155	11 078		117 233
Installations techniques, matériels et outillages	108 900	10 051		118 950
Matériel de transport	209 100	9 026		218 127
Matériel de bureau informatique, mobilier	289 090	35 480		324 570
Emballages récupérables et divers				
Total 2	713 245	65 635	0	778 880
TOTAL	1 001 489	74 797	0	1 076 286

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	95 475	1 482	14 470	82 487		82 487
TOTAL	95 475	1 482	14 470	82 487		82 487



6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 10 819 853 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	82 487	0	82 487
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	82 487		82 487
ACTIF CIRCULANT :	10 737 366	8 238 144	82 487
Clients	7 042 694	7 042 694	
Clients douteux	51 282	51 282	
Personnel et comptes rattachés	123 613	123 613	
Organismes sociaux	70 218	70 218	
Etat : impôts et taxes diverses	3 273 862	774 640	2 499 222
Groupe et associés			
Débiteurs divers	21 000	21 000	
Charges constatées d'avance	154 697	154 697	
TOTAL	10 819 853	8 238 144	2 581 709
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			



7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions régl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2017	511 035		65 371	128 238	273 565		978 209
Affectation de résultat				273 564	-273 564		0
Dividendes							0
Augmentation de capital							0
Résultat de l'année					-369 912	0	-369 912
Solde au 31/12/2018	511 035	0	65 371	401 802	-369 911	0	608 297
Nombre de titres	34 069						
Valeur nominal	15						

7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour litige prud'homal	876 189	325 000	214 900	986 289
Provisions pour amendes pénalité	112 228			112 228
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 235 409	222 277	80 548	1 377 138
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	6 553			6 553
Total provision risques et charges	2 230 379	547 277	295 448	2 482 208
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients	11 932	37 012		48 944
Autres provisions pour dépréciation				
Total provision pour dépréciation	11 932	37 012	0	48 944
Total général	2 242 311	584 289	295 448	2 531 151
<i>Dotations et reprises exploitations</i>		<i>473 757</i>	<i>214 900</i>	
<i>Dotations et reprises financières</i>				
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>		<i>110 532</i>	<i>80 548</i>	



Provisions pour litige prud'homal et amendes et pénalités

Ces provisions sont relatives à plusieurs litiges prud'homaux et concernent notamment :

- la procédure judiciaire devant la Cour d'appel de Paris pour les demandes d'une cinquantaine de salariés sollicitant un rappel de salaires au titre de la période 2012 à 2015. La provision s'élève à 206k€ au 31 décembre 2018;
- la procédure judiciaire engagée devant le Conseil des prud'hommes de Bobigny liée au jugement de « prêt illicite de main d'œuvre » et « délit de marchandage ». La provision s'élève à 362k€ au 31 décembre 2018.

Notons que ces deux litiges font l'objet d'une convention de garantie entre SNCF Participations et Samsic IV.

Provisions pour pensions et obligations similaires

Les provisions pour risques et charges relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont calculées d'après la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les engagements pour indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés en provisions pour risques et charges. Les hypothèses retenues pour le calcul au titre de l'engagement 2018 sont les suivantes ;

- Taux d'actualisation : 1,81%
- Taux d'inflation : 1,90%
- Taux de charges sociales : 50%
- Table de mortalité : Table Insee 2009-2011



7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	28 999	28 999		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	367 622	367 622		
Personnel et comptes rattachés	1 430 429	1 430 429		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 852 138	1 852 138		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 507 638	1 507 638		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	492 409	492 409		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 500 000	3 500 000		
Autres dettes	663 599	663 599		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 842 834	9 842 834	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				



[Signature]

Les autres dettes correspondent essentiellement aux sommes à reverser au Groupe SNCF suite à la collecte par Itiremia de monnaie dans les monnayeurs et les consignes des gares.

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation %
PRESTATIONS DE SERVICES	23 139.27	22 781.87	1.57%
PERST SERV / CNAPS	2 145.52	2 171.41	-1.19%
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		7.89	-100.00%
PRODUITS DE LA SOUS LOCATION		44.79	-100.00%
Total	25284.79828	25005.9599	1.12%

8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -5 304 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	5 304	2 172
Dotations financières aux amortissements et		
provisions Intérêts et charges assimilées	5 304	2 172
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-5 304	-2 172



8.4. Impôt sur les bénéfices

8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société ITIREMIA n'est pas membre d'un Groupe d'intégration fiscale

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-1 165 387		-1 165 387
Résultat exceptionnel à court terme	-38 320		-38 320
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt		839795	839795
	-1 203 707	839795	-363 912

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exercice 2018		
Bénéfice comptable de l'exercice		-369 912
1. Réintégrations fiscales		-818 995
2. Déductions fiscales		
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		1 188 907
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		1 188 907



9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	17.00	9.00	26.00
Agents de maîtrise, techniciens et employés	63.00	12.00	75.00
Ouvriers	290.00	167.00	457.00
TOTAL	370.00	188.00	558.00

9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux de **93.96%** dans les comptes de la société **SAS FFR – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**



9.3. Liste des filiales et des participations

9.3.1. Filiales (plus de 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
--------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	---

9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
--------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	---

9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
--------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------------------	---	---



9.4. Engagements hors bilans**9.4.1. Engagements financiers donnés**

Engagements donnés	Total
Cautions	-
garanties financières	-
	-

9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affecturage	-
	-

9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	



ITIREMIA
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 511 035 euros
Siège social : 1 boulevard Hyppolite Marques
94200 IVRY SUR SEINE
401 772 710 RCS CRETEIL

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018
SOUMISE A L'ASSOCIE UNIQUE PAR LE PRESIDENT

Il ressort des comptes que nous vous avons présentés que le résultat de l'exercice ressort à (369 911) euros.

Que nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

- En totalité en Report à Nouveau (369 911) euros
=====
- Total égal au résultat de l'exercice (369 911) euros**

De sorte que le compte de report à nouveau serait ainsi ramené de la somme de 401 802 euros à 31 891 euros après affectation.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de constater, pour autant que de besoin, qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

II - DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 13 JUIN 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 ressortant à (369 911) euros de la manière suivante :

- En totalité en Report à Nouveau (369 911) euros
=====
- Total égal au résultat de l'exercice (369 911) euros**

De sorte que le compte de report à nouveau sera ainsi ramené de la somme de 401 802 euros à 31 891 euros après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Le 13 juin 2019

L'associé unique
SAMSIC IV
M. Guy ROULLEAU
Es-qualités

